



COMITÉ DIRECTEUR DU 16 OCTOBRE 2010 - Clichy

COMPTE-RENDU

Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BONNENFANT Kevin - CANTENOT Pascal - DESSAINT Hubert - DUCHESNE DE LAMOTTE François - GENSAC Véronique - JEAN Dominique - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - SÉNAC Thomas - SORREL Jérôme.
- ✓ Ligues : GILLES Yves - POULEAU Jean-Pierre.

Excusés : SOUCANY Jérôme - WYSS Éric

Invitée : LEBERTOIS Monique

Pouvoirs : de BOURDEAUX Jean-Philippe à JEAN Dominique – de BRAËMS Pierre à SÉNAC Thomas – de BURLLOT Bertrand à LASSALLE Marc- de CHAUVIN Agnès à GENSAC Véronique - de FAUCHIER Jeff à GILLES Yves - de KAUFFMANN Rémy à DUCHESNE François - de LACOUR Vincent à GENSAC Véronique - de LAME Jean-Pierre à BÉNINTENDE Jean-Claude - de PICHET Christophe à SÉNAC Thomas – de WATRIN Éric à SORREL Jérôme.

APL : de DANIEL Vincent à POULEAU Jean-Pierre.

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves.

Secrétariat : MAUREL Sophie – MARCHESE Brigitte.

Les effectifs sont réduits pour cause de fortes perturbations dans les transports à la suite de grèves. La présentation d'Éric Wyss et de Jérôme Soucany est retirée de l'ordre du jour et reportée à un prochain comité directeur.



ORDRE DU JOUR

À partir de 8 h : réunion des commissions

9 heures : début de séance du comité directeur

1. Tour de table : point des commissions depuis le dernier comité directeur
2. Approbation du compte rendu du comité directeur du 5 juin 2010 VOTE
3. Commissions :
 - Nomination du président de la commission Statuts et règlement VOTE
 - Nomination des membres de la commission antidopage (1^e instance et d'appel) VOTE
4. Présentation d'Eric Wyss – conseiller technique
5. Travaux du Bureau directeur des 2 et 3 octobre
6. Règlement disciplinaire : proposition de modifications VOTE
7. Renovation des licences : enquête, point d'étape
8. Licences / Assurances :
 - Point sur les licences 2010
 - Évolution des produits 2011 : licence 6 jours kite / protection juridique des professionnels / groupe jeunes Educ'en ciel / RC encadrants bénévoles
9. Informatique
 - Présentation de Jérôme Soucany
 - Présentation de la licence en ligne 2011
 - Présentation de l'espace dédié intranet
10. Comité directeur / Commissions : organisation générale, fonctionnement
11. Point financier :
 - Réalisé à fin septembre
 - Dossier balises météo
 - Partenariat
12. Accidentologie
13. Vote pour l'attribution des championnats de France
 - Championnat de France parapente 2011 VOTE
 - Championnat de France kite 2011 VOTE
14. Divers
 - Site du Lachens

Les participants sont accueillis par le président et le secrétaire général. La séance débute après un tour de table consacré aux travaux en cours des commissions, de la DTN et du secrétariat.

Sophie Maurel annonce une légère baisse du nombre de licenciés (environ un millier) et confirme la suppression d'un poste au secrétariat liée à l'informatisation de certaines tâches. Le bilan carbone initié par la commission Développement durable suit son cours et la saisie des déclarations d'accidents est presque terminée. Le point financier des commissions a été réalisé, le cabinet comptable intervenant lundi 18 et mardi 19 octobre. Les prochains mois seront consacrés à la préparation de l'assemblée générale 2011.

Sophie est chaleureusement félicitée par le comité directeur pour sa nomination en tant que Directrice administrative.

Jean-Pierre Pouleau fait état de ses deux principales missions en cours : la redynamisation de l'APL et le chantier sur la rénovation des licences comportant notamment l'analyse du questionnaire lancé.



À ce sujet, le prochain événement mobilisant notamment la ligue PIDF sera le salon nautique au mois de décembre.

Sur le dossier des balises, la maîtrise des coûts doit rester un objectif prioritaire.

Brigitte Marchese propose, pour compléter le Kit de Com, de réaliser un DVD de 5 à 6 minutes sur les activités FFVL. Ce produit destiné au grand public servirait d'outil promotionnel pour les diverses structures. L'idéal serait de récupérer des images récentes libres de droit auprès des fabricants et de se fixer la coupe Icare 2011 comme échéance.

Monique Lebertois établira son rapport financier à l'issue de la visite du cabinet comptable et descendra à Nice mi-février 2011. Elle relance la question du recours à un avocat fiscaliste et annonce sa démission, ainsi que celle de Daniel Bélier, de la commission financière, lors de la prochaine AG. Cette démission est motivée par un manque de disponibilité et Monique souhaite postuler dans une autre commission moins chargée. Elle suggère la candidature possible de Sarah Gilles.

Sonia Ouldali précise que le bilan carbone portant sur le siège de la fédération suit son cours grâce notamment à la collecte de données effectuée par Sophie et Stéphanie.

Marc Lassalle évoque l'actualité des parcs nationaux qui évolue vers une nouvelle charte d'une durée de 15 ans qui sera finalisée fin 2011. Cette nouvelle charte s'appuiera sur le nouveau décret des parcs qui fait la distinction entre vols motorisés et non motorisés. Pour ces derniers il est prévu la mise en place d'une réglementation qui sera élaborée au cas par cas.

Concernant les Écrins, la convention signée en 1999 s'est avérée satisfaisante, mais elle doit être actualisée. Une réunion est prévue le 6 décembre pour travailler sur la nouvelle version de cette convention.

Un avant-projet de charte du parc de la Vanoise (avec lequel les relations se sont améliorées) a été rédigé. Des réunions de travail ont été demandées pour travailler sur la future réglementation « vol libre ».

Le parc du Mercantour a depuis 2009 autorisé les vols de distance au-dessus du cœur du parc, partout, tout le temps et à toute altitude, mais émet cependant de fortes réserves quant au décollage et à l'atterrissage dans le cœur du parc (vols rando ou montagne); une réunion est programmée tout début décembre à ce sujet.

Le parc des Calanques sera créé fin 2011 ou début 2012. Des réunions de travail sont en cours avec ce parc de façon à permettre à l'activité parapente de se poursuivre dans le massif des Calanques dans lequel les pilotes volent depuis plus de 20 ans !

L'actualité des parcs des Pyrénées et des Cévennes reste à suivre.

D'autre part une réunion est programmée avec la LPO le 6 décembre pour mettre sur pied une journée publique commune FFVL/LPO qui aura lieu le 14 mai 2011 soit à Arbas (31), soit à Aucun (65).

Jérôme Sorrel propose qu'une telle manifestation conjointe avec la LPO puisse se dérouler en Baie de Somme sur une manifestation kite en 2011.

Il est à noter un décalage récurrent entre le positionnement de la LPO nationale, ouverte à la problématique vol libre, et celui de ses organes déconcentrés, souvent plus intolérants vis-à-vis de nos pratiques.

Jean-Claude Bénintende annonce que le contrat de partenariat avec AlpEnergie a été renouvelé pour trois ans, avec un accent plus particulier sur le handicap. Un rendez-vous avec l'agence Hickory est prévu le jeudi 21 octobre. Le record du monde de vitesse sur l'eau décroché le 12 octobre par Alexandre Caizergues (plus de 100 km/h) devrait par ailleurs avoir des retombées bénéfiques.



Véronique Gensac rappelle que le Vol Passion de décembre à destination de tous les licenciés est en préparation. Les articles doivent lui parvenir pour le 15 novembre, une large place sera faite à la performance kite précitée. Pour ce qui est de la vie associative, un vade-mecum pour les présidents de club est en cours de réalisation par la commission Vie associative. La commission Jeunes se félicite d'un bon élan dans le kite initié par Éric Watrin, et dans le cerf-volant par Alain Girard. Une action envers les jeunes dans le domaine du kite devrait voir le jour dans le sud de la France au printemps 2011.

Dominique Jean constate, à l'issue de la réunion de la commission Espaces de pratique, un manque de communication entre les différentes instances, notamment en ce qui concerne les demandes de subventions. Pour ce qui est des balises météo, la nouvelle procédure est en route, reste à déterminer qui valide l'achat d'une balise. Le président souhaite que ce soit la fédération dans la mesure où elle en assume le coût.

L'achat d'une balise est relativement facilement subventionné contrairement aux coûts de fonctionnement (frais fixes annuels d'une balise, entre 150 et 200 €). Le prix des cartes SIM a été renégocié de façon appréciable à moins 50 %. Diverses suggestions sont émises pour réduire les dépenses : désactiver les balises l'hiver, établir un forfait fédéral au-delà duquel les frais supplémentaires sont répercutés sur les clubs (P.Cantenot).

Yves Goueslain précise que la présentation d'Éric Wyss est reportée au prochain comité directeur. Éric Wyss est actuellement stagiaire en cours de titularisation, 50 % de son temps est donc consacré à la formation, 50 % à sa mission sur le kite (suivi du groupe France kite et préparation du dossier d'accès au haut niveau dont l'examen par le ministère n'interviendra pas avant la fin de cette olympiade). Au 1^{er} septembre 2011, ce nouveau conseiller technique s'établira physiquement en Languedoc-Roussillon. D'autre part des changements ont eu lieu en Rhône-Alpes : Jean-Marc Arduin qui conserve la voltige, le speed riding plus le kite terrestre, est remplacé dans cette région par Fred Escriba qui poursuit le suivi des stages filles et la compétition parapente, en étant déchargé du développement informatique du fait de l'embauche d'un salarié dédié. Une embauche reste à effectuer sur le quota prévu : la possibilité d'un conseiller technique situé géographiquement en Bretagne (missions régionales et espaces de pratique).

Il va se poser le problème du départ à la retraite en 2014 de Gérard Delacote, départ qui implique la mise en place d'une stratégie de remplacement du fait de ses nombreuses compétences surtout dans le domaine de l'espace aérien. Matthieu Lefeuvre pourrait devenir coordinateur des espaces de pratique (vol libre et kite). En l'absence d'un élu disponible et volontaire et, en remplacement d'Antoine Carretero, François Cuizinaud pourrait devenir le représentant officiel de la France à l'IKA. Par ailleurs, comme voté lors du CD de juin 2010, les formations fédérales kite en vigueur début 2011 incluront le leader club, l'initiateur avec une spécialisation compétition, l'entraîneur et le moniteur. Les rassemblements professionnels auront lieu, pour le kite, comme pour le delta/parapente, en novembre et début décembre sera fait le bilan de la DTN avec la préparation de l'année 2011.

Les équipes affichent de très bons résultats en compétition, qu'elles soient de parapente, de cerf-volant ou de kite.

L'accidentologie reste très préoccupante et pose le problème d'une tolérance inacceptable vis-à-vis de comportements humains très souvent en cause. Un courrier à destination de tous les pratiquants (de l'élu au moniteur en passant par le formateur, le dirigeant ou le pilote de base) est actuellement en cours de rédaction pour appeler à plus de rigueur et sensibiliser tout un chacun à cette problématique.

Nous comptabilisons environ 35 000 licences en 2010, soit une légère baisse par rapport à l'an passé, parallèlement à une progression des titres de participation en cerf-volant, la tendance risquant d'être la même en kite en 2011 avec le nouveau produit 6 jours. Il se présente la difficulté de fidéliser les licenciés.



Thomas Sénac pour sa part précise que les échanges de la commission internationale à St Hilaire ont été fructueux et souligne l'importance des réunions physiques. Concernant la trésorerie fédérale, il appelle à une vigilance sur les comptes et reprecise la nécessité de consulter un conseiller fiscal sur les aspects de TVA. Il rappelle une fois de plus que toutes les subventions ministérielles doivent être intégralement dépensées avant fin novembre.

Yves Gilles déplore une perte d'environ 1000 licenciés en kite au sein de sa ligue Languedoc-Roussillon, évasion sans doute en relation avec les dissidences qui sévissent actuellement au sein du kite.

Jérôme Sorrel enchaîne sur la « concurrence » de l'AFKite qui tient sa convention la veille de celle de la FFVL et va nécessiter de notre part une présentation bien ficelée sur divers sujets dont les sites, la sécurité, les assurances... Des responsables du mouvement dissident tels que Jérôme Ferreri, Olivier Blanc et Éric Pellaprat sont inscrits à la convention kite fédérale en tant que DTE licenciés à la FFVL et leur présence est à ce titre non opposable. Il est à souligner toutefois qu'ils maintiennent leur adhésion à la fédération dans le but de bénéficier de l'assurance que cette dernière octroie à ses structures, ce que ne garantit pas l'assureur du réseau AFKite. Il sera prioritaire l'année prochaine pour la FFVL d'obliger les structures à choisir officiellement leur camp et en assumer les conséquences, l'attente des professionnels en matière de fermeté et de loyauté étant très forte. Une centaine de participants sont enregistrés à ce jour à la convention kite, essentiellement issus des clubs et écoles. Yves Gilles assurera le discours d'ouverture et Jérôme Sorrel celui de clôture, François Duchesne étant également mobilisé pendant les débats.

D'autres suggestions émergent : accorder le label aux stagiaires fraîchement diplômés qui s'installent, de manière à leur apporter un soutien utile dans une phase délicate. François Duchesne ouvre d'autres pistes : optimiser les offres du réseau EFK suivant les types de pratique, offrir des projets pédagogiques, développer de manière fonctionnelle l'outil Internet en matière de recherche de sites ou de structures et mobiliser les écoles de façon à anticiper la concurrence sournoise de l'AFKite. Notre compétitivité ne pourra malheureusement pas jouer en matière de certificat médical, dont l'obligation nous incombe en tant que fédération délégataire.

La compétition affiche de bons résultats cette année et une belle programmation pour 2011.

Hubert Dessaint rappelle les brillants résultats de nos compétiteurs à la coupe d'Europe de cerf-volant mais alerte sur le faible taux de renouvellement des licences CV. D'autre part, peu de compétitions ont lieu en dehors du nord de la France. L'objectif est de sensibiliser les ligues et CDVL sur cette problématique lors des assemblées générales. La mise en place d'un calendrier officiel de manifestations CV va permettre d'éviter certains faux pas. Une opération « carnet de vols » menée par deux cerf-volistes va présenter l'activité lors d'une tournée internationale.

François Duchesne travaille à une simplification de l'accès à la compétition et appelle à la vigilance sur les forums à propos de l'AFKite.

La révision du certificat médical de non contre-indication est en cours avec des modifications selon la typologie des pratiques (allègement du formulaire pour les pratiques légères, renforcement des examens notamment cardiaques sur des pratiques plus intenses).

En matière de prévention des blessures, l'aspect médical prend le pas sur l'aspect sécuritaire pur et sera donc traité comme tel. F. Duchesne doit acquérir des défibrillateurs semi-automatiques (une dizaine) pour mailler le territoire lors de compétitions nationales. Une mutualisation des matériels et formateurs sera possible entre fédérations agréées. La formation concernant l'utilisation des défibrillateurs est gratuite ; une campagne de sensibilisation aura prochainement lieu. Le coût du diplôme de secouriste quant à lui (env. 100 €) est pratiquement entièrement pris en charge par l'État.



Le médecin fédéral attire l'attention sur le fait que nous ne sommes pas en règle avec les normes européennes car les heures de pratique dont l'évaluation est nécessaire en matière d'analyse d'accidents, ne sont pas suffisamment renseignées. Il suggère la mise en place d'un questionnaire d'enquête sur ce sujet auprès des licenciés. D'autre part, nous ne sommes pas en mesure actuellement d'évaluer un mois après l'accident les séquelles éventuelles, d'où une faille dans le processus d'analyse des données médicales.

Le DTN pointe la difficulté administrative d'un tel suivi.

Affaire Duperron : la procédure a été cassée au TGI et relève désormais du tribunal administratif. L'enquête repart presque à zéro avec un point d'interrogation sur la possibilité d'une nouvelle expertise médicale. Cependant, l'espoir de réduire les frais de dommages et intérêts est fondé.

Kevin Bonnenfant fait un tour d'horizon de la compétition : étape finale prochainement avec les World cup series sur l'île de la Réunion, de beaux résultats en coupe du monde et un total de six compétitions FAI sur le territoire français en 2010. La réunion de bilan à St Hilaire a fait apparaître la volonté de prendre en compte l'évolution des matériels. D'autre part la distinction entre pilotes A et B est supprimée. Au niveau international, les prototypes de compétition vont disparaître dans le but d'assurer davantage de sécurité et d'égalité de chances entre les pilotes. À noter enfin l'adoption par la France du mode de calcul de points établi par la FAI.

Pascal Cantenot, dont l'activité professionnelle est soutenue, souhaite démissionner de son poste de secrétaire général lors de l'assemblée générale 2011, tout en restant membre du comité directeur pour suivre notamment l'évolution du chantier informatique. Il est disposé à former son successeur, et précise que la gestion de la vie fédérale dans son ensemble connaît à présent des heures plus paisibles. Il descendra à Nice mi-décembre en vue de la préparation de l'AG.

Intervention d'Agnès Chauvin (transmise par courriel, du fait de son absence).

Une assemblée générale de ligue avait été provoquée en juin 2010 en présence de Jean-Pierre Pouleau et Gérard Delacote. La ligue Bourgogne Franche-Comté avait alors retrouvé une équipe ayant pour moitié de nouveaux effectifs et pour autre moitié des représentants de l'ancien comité. La ligue a repris cœur à l'ouvrage et surtout sérénité au travail.

❖ Points licences élèves au sein de notre école : le printemps a été catastrophique (météo ? crise ?). La pleine saison par contre a été excellente et le déficit du printemps a été comblé sur les seuls mois de juillet, août et septembre.

❖ Licence en ligne 2011 : bravo pour la nouvelle version plus claire pour les options, plus rapide dans sa présentation, une vraie bonne révolution.

❖ Collision au Poupet : une collision (sans conséquence matérielle ni humaine) entre un deltiste et un parapentiste du même club s'est produite début septembre. Le parapentiste a rapporté l'affaire à la commission Sécurité et technique de la fédération. Cette dernière (sans avoir confronté ni entendu le deltiste ou les témoins) a aussitôt incriminé le deltiste et adressé un courrier recommandé. Or selon notre analyse (analyse des RRF delta et parapente de la ligue) et surtout le passif des deux pilotes, le tort est partagé, et aucun des deux n'a vu ou voulu éviter l'autre. Or depuis la position de la FFVL, le parapentiste affiche une grande arrogance mais surtout se conforte dans l'idée qu'il est dans son droit (or ce n'est pas la première fois qu'il fonce sur des PUL). Une tension malsaine s'est installée au sein de leur club rendant difficile tout échange raisonnable. Nous faisons appel donc à la FFVL pour nous aider à traiter ce sujet d'un point de vue pédagogique. La ligue souhaiterait, avec le concours de la commission Sécurité et technique, provoquer une confrontation (entre les deux parties, le président du club et les RRF delta/ parapente) et conclure à une responsabilité partagée pour qu'il y ait remise en cause des deux pilotes. J'invite la FFVL et la commission à prendre contact avec les deux RRF de notre ligue.



VOTE NUMERO 1, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Approbation du compte rendu du comité directeur du 5 juin 2010

21 OUI - 3 ABSTENTIONS

VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE (après accord à l'unanimité du CD)

24 VOTANTS

Nomination du président de la commission Statuts et règlements : Jean-Pierre POULEAU

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE (après accord à l'unanimité du CD)

24 VOTANTS

⇒ Nomination des membres de la commission Anti-dopage :

Jean-Marc LAPORTE en 1^{re} instance

⇒ Pas de candidat à ce jour ayant un profil de juriste pour la commission d'appel

OUI À L'UNANIMITÉ

[Travaux du Bureau directeur des 2 et 3 octobre](#) : intervenant Pascal Cantenot

Le compte rendu fait partie des documents préparatoires au comité directeur.

Divers sujets stratégiques ont été évoqués dont le positionnement vis-à-vis des professionnels.

[Rénovation des licences](#)

Les diverses relances à propos de l'enquête ainsi que l'analyse des réponses font l'objet d'un groupe de travail composé de Jean-Pierre Pouleau, Véronique Gensac, Yves Goueslain et Sophie Maurel. Les diverses retombées de ce chantier concernent plusieurs commissions sans parler du comité directeur. Les demandes du CDVL de Haute-Savoie seront également prises en compte.

Selon Marc Lassalle, il se pose le problème, qui lui semble contraire à l'esprit des statuts, des clubs qui délivrent des licences élèves.

[Règlement disciplinaire](#) : intervenant Yves Goueslain

L'objectif de ce règlement est de répondre aux exigences du ministère, de faciliter la saisie de cette commission pour des raisons de sécurité et de décentraliser sur les ligues l'organisation de la 1^{re} instance. Une instance au niveau national et/ou au niveau régional le cas échéant coexisteraient. Le DTN justifie une évolution vers un système non pyramidal par la crainte d'une surcharge au niveau fédéral. Des voix s'élèvent contre cette proposition.



François Duchesne prône un système inter-ligues et souhaite que la personne fautive soit suspendue de tous ses droits en même temps (licence, assurance et carte compétiteur) avec bien entendu une possibilité de faire appel.

Véronique Gensac estime que les deux dossiers traités cette année sont des cas nationaux et non régionaux, que cette proposition pose des problèmes d'application dans les petites ligues et n'est vraisemblablement pas de nature à motiver les ligues en général.

Kevin Bonnenfant demande la modification de l'article 21 en relation avec la carte compétiteur.

◆ **En conclusion, le comité directeur rejette l'idée d'une 1^{re} instance dans les ligues. Il sera demandé à la commission de modifier le projet de règlement dans ce sens.**

Par ailleurs, un autre point porte sur les sanctions vis-à-vis des OBL. Selon Yves Goueslain un texte est nécessaire pour border des démarches procédurières et combler un vide dans nos règlements. Les structures qui ne respectent pas la charte seraient radiées par le bureau directeur et non par la commission Disciplinaire. Jérôme Sorrel introduit une nuance :

« La radiation sera proposée par le bureau directeur à la validation du comité directeur ».

◆ **En conséquence, ajout à la fin de l'article 1 de la phrase : « *Dans le cas du non respect d'un engagement signé avec de la FFVL (convention, charte...), la sanction à l'encontre du licencié ou de la structure en rupture contractuelle, sera proposée par le bureau directeur de la FFVL, à la validation du comité directeur et pourra aller jusqu'à la rupture du contrat et/ou la radiation.* »**

D'autre part, le kite souhaite évoluer vers les procédures en vigueur dans le parapente, à savoir des sanctions progressives en cas d'infraction.

◆ **Suspension d'une structure (article 2.4 du règlement intérieur) : de manière à pouvoir produire des mesures efficaces et incontestables, il reste à définir de façon précise dans nos textes ce que recouvrent les notions d' « activité insignifiante » et de « droits afférents ».**

VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Vote au sein du règlement disciplinaire sur le contenu des 3 points en gras ◆ précités dans le texte.

OUI À L'UNANIMITÉ

Point sur les licences : intervenant Pascal Cantenot

Le nombre des licenciés a augmenté entre 3 et 6 % ces dernières années, ce qui n'est pas le cas en 2010. Le produit kite 6 jours va sans doute prendre le pas sur la licence année kite mais à terme une perte de recettes est à craindre. L'évolution des produits fait apparaître la licence Élève groupe jeune Educ'en ciel, la Protection juridique pour les professionnels et la R.C. pour les encadrants bénévoles.

Informatique : intervenante Sophie Maurel

→ La présentation de l'informaticien Jérôme Soucany est reportée à février.



→ Licence en ligne 2011 : le masque de saisie est désormais identique sur papier et en ligne. Un mail sera adressé mi-décembre à tous les licenciés pour les inviter, en suivant un seul lien, à renouveler leur licence.

Jérôme Sorrel suggère de rajouter, dans le message de confirmation envoyé par le système lors de la validation de la licence, un texte de recommandations diverses en relation avec la pratique concernée. Le principe est approuvé.

Les ligues souhaitent disposer mi-novembre du nombre de voix qui leur reviennent, en vue de la préparation de leurs AG. Kevin confirme que ces informations sont disponibles à tout moment sur la fiche intranet de chaque ligue. Un rappel sera cependant fait par Bettina au secrétariat.

→ Espace dédié sur intranet : après création d'un compte, il sera possible, essentiellement aux membres du comité directeur, d'avoir accès à divers documents de référence. Un message d'alerte sera envoyé à chaque mise à jour. Cette initiative est jugée très satisfaisante.

Comité directeur/ commissions : intervenant Pascal Cantenot

Le fonctionnement est à ajuster car on se rend compte des limites du système de la gestion par courriels. Il faut arriver à mettre en place un minimum de réunions physiques et favoriser l'utilisation du système de réunions téléphoniques.

Il sera demandé aux commissions d'organiser chaque année une réunion physique afin de programmer l'année : objectifs, projets, budgets... À noter que ces réunions devront être budgétisées lors de la préparation des budgets 2011.

Par ailleurs, afin de favoriser l'échange entre tous les acteurs nationaux (élus, équipes techniques et administratives), il est proposé d'organiser une réunion annuelle conviviale, en relation avec un événement. Par exemple en octobre 2011, lors des rencontres européennes des sports de pleine nature, lieu de réunion : le centre de vacances « les Alérions » à Talloires (74).

Calendrier prévisionnel général :

◆ **Assemblée générale 2011** : le 19 mars 2011

◆ **Comités directeurs 2011** :

5 février 2011 – Lyon (à confirmer)

20 mars (option) – à confirmer

25 juin 2011 – Lyon

8 et 9 octobre 2011 – Annecy – 2 jours

D'autre part, l'avis du comité directeur dans l'orientation de la réflexion du bureau est important. Aussi est-il proposé de programmer le bureau directeur stratégique **après** le comité directeur d'octobre.

◆ **Bureau directeur stratégique 2011** : le 29 et 30 octobre 2011 – lieu à définir

◆ **Assemblée générale 2012** : l'AG doit rester un moment privilégié d'échanges. Il est important d'avoir une présence massive pour favoriser les débats. Le Bureau propose de retenir trois villes (Lyon, Paris, Bordeaux) et déplacer le lieu de l'AG chaque année.

Pistes de recherche : CREPS Bordeaux & Institut Vatel Lyon/Perrache.

Une réunion de préparation sur les budgets est également à prévoir le 15 janvier 2011 à Lyon.



Accidentologie

Elle sera largement évoquée lors du rassemblement des moniteurs de delta et parapente et une rubrique lui sera consacrée dans chaque Vol Passion. Le coordinateur de la base accidents reste Alain Dedieu.

En ce qui concerne les biplaceurs mis en cause dans l'exercice de leurs fonctions, le président attire l'attention sur d'éventuelles répercussions en matière pénale à l'encontre de la fédération. Ne faudrait-il pas prendre des sanctions fédérales contre les biplaceurs en faute, de manière à justifier d'une intervention interne préalable, en cas de poursuites judiciaires ? Le DTN et le médecin fédéral estiment que cela ne s'impose pas.

Marc Lassalle propose d'imposer la vérification des compétences des biplaceurs occasionnels (ceux qui n'auraient pas pris leur assurance biplace pendant une période de 5 ans par exemple) et d'instaurer le cas échéant une remise à niveau. Le DTN approuve l'idée sur le principe mais pose le problème du suivi administratif.

VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Attribution du championnat de France parapente 2011 sur l'île de La Réunion
Organisateur : ligue de La Réunion (CROC) du 6 au 12 novembre

23 OUI - 1 ABSTENTION

VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Attribution des championnats de France kite 2011 suivant document joint à l'ordre du jour :

☛ Championnat de France snowkite open distance

- 22 et 23 janvier 2011 école flymountains à la Rosière (Haute Tarentaise, Savoie)
- 5 et 6 février 2011 club kangourou team kite à Valcivières (63)
- 12 et 13 février 2011 club Pep'Air dans les Pyrénées (66)
- 5 et 6 mars 2011 école Gliss Kite à Font d'Hurle (26)

☛ Championnat de France snowkite Freestyle

- 15 et 16 janvier 2011 club AS Snowkitemaster au col du Lautaret (05)

☛ Championnat de France de kitesurf longue distance :

- Le Fréjus kite Surf (83) du 3 au 5 juin 2011
- Le cercle nautique tranchais (85) du 11 au 13 juin 2011
- Le club Kaf Kite à Perros Guirrec (22) du 6 au 9 octobre 2011
- Le club nautique de Wimereux (62) du 22 au 24 octobre 2011

OUI À L'UNANIMITÉ



DIVERS

Affaire du Lachens : cette affaire réveille de vieilles querelles de personnes qui, ayant dégénéré, ont dû être prises en main au niveau fédéral national, la ligue et le CDVL étant trop impliqués pour arbitrer.

Pierre Léger, moniteur et biplaceur professionnel, avait une convention pour voler sur le site du Lachens, convention qui n'a pas été renouvelée en 2010. Pierre Léger ayant poursuivi son activité en dépit de cette mesure d'interdiction, le club du Lachens a déclenché une procédure en référé avec demande de dommages et intérêts.

Le président de la FFVL et le DTN veulent aujourd'hui œuvrer dans un esprit de conciliation afin d'éviter la poursuite des procédures entre les parties, sachant que les statuts fédéraux ne prévoient pas la possibilité d'intervention de la fédération dans des conflits d'ordre privé. Par ailleurs, ces mêmes règlements n'imposent pas aux structures d'autoriser à tous, sans restriction, le vol libre sur leurs sites.

Une dernière tentative de conciliation entre les différents acteurs est prévue à Nice le 20 octobre ; en cas d'échec, la fédération mettra fin à sa mission de médiation.

La séance est levée à 16 H et les participants remerciés.